

BH05011

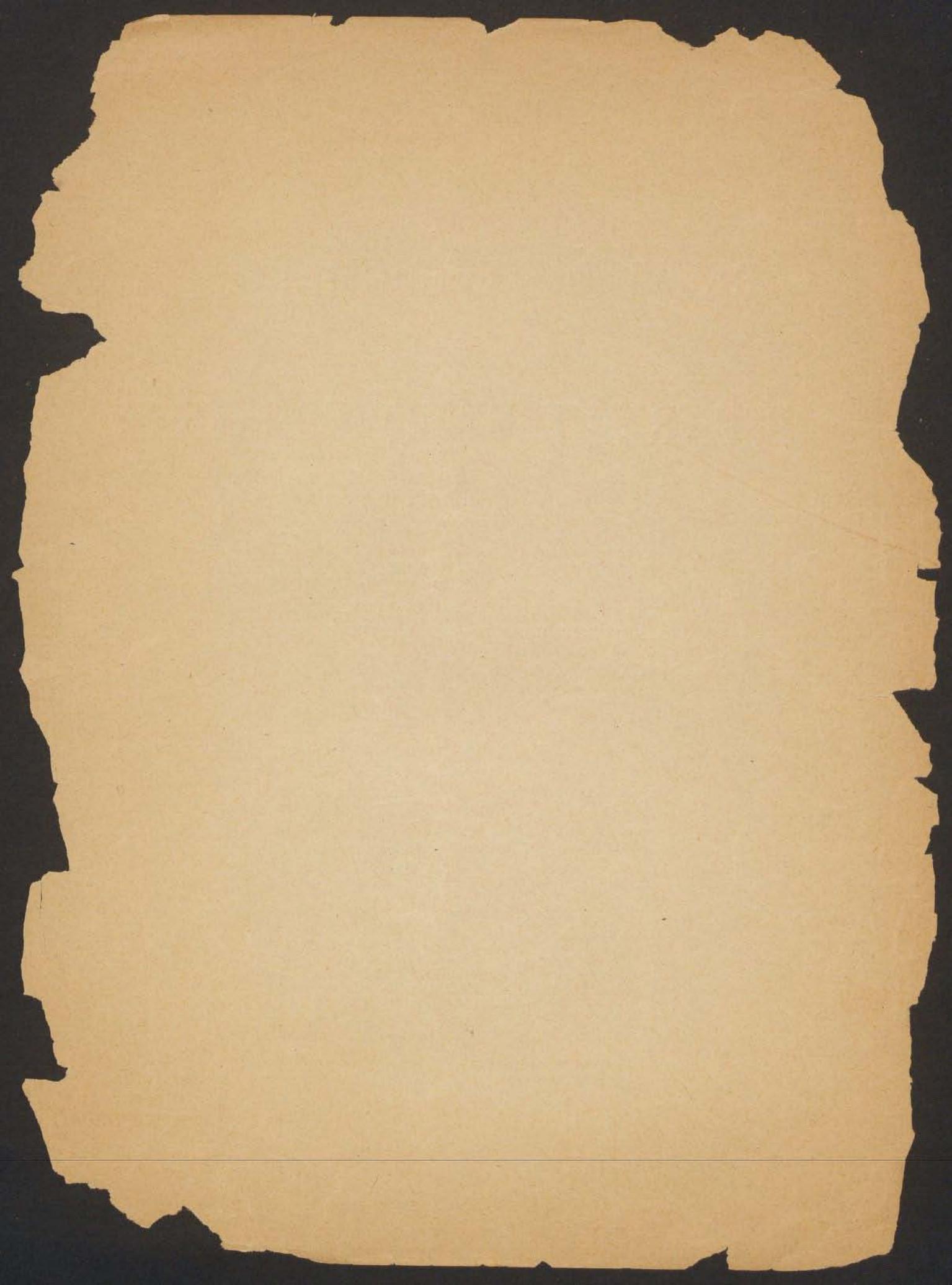
RELATIONS ÉCONOMIQUES
ENTRE
L'UKRAINE ET LA FRANCE

PAR

Woldemar TIMOCHENKO

VICE-DIRECTEUR DE L'INSTITUT ÉCONOMIQUE
AUPRÈS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'UKRAINE

BUREAU UKRAINIEN
PARIS
MIMXIX



RELATIONS ÉCONOMIQUES

ENTRE

L'UKRAINE ET LA FRANCE

Ex libris
Bohdan Krawciw

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

RELATIONS ÉCONOMIQUES

ENTRE

L'UKRAINE ET LA FRANCE

Les liens économiques entre la France et l'Ukraine dépendent de trois ordres de faits :

- a) Relations résultant des dettes de l'ancien Empire russe que l'Ukraine doit prendre à son compte suivant une quote-part à établir;
- b) Relations dérivant des capitaux placés dans les entreprises industrielles et les chemins de fer sur le territoire ukrainien;
- c) Relations commerciales créées ou à créer entre l'Ukraine et la France.

Ces trois catégories sont trop intimement liées les unes aux autres pour faire l'objet d'une étude séparée; aussi, bien que notre but soit surtout d'indiquer ici les rapports commerciaux qui peuvent être créés entre la France et l'Ukraine, nous toucherons quelques mots des deux premières questions.

La guerre a transformé radicalement le caractère du commerce extérieur de la France. Au cours des années qui précédèrent immédiatement le cataclysme mondial, le commerce extérieur de la France se soldait déjà par un passif qui s'est beaucoup accru pendant la guerre. Ainsi, au cours des années 1911-1913, le passif du commerce extérieur de la France accusait le chiffre annuel de 1.700.000.000 de francs : l'importation était de 8.200.000.000 de francs contre 6.500.000.000 de francs à l'exportation. Or, pendant les quatre années de guerre 1915-1918, le passif a atteint une

moyenne annuelle de 14.700.000.000 : l'importation une moyenne de 19.800.000.000 de francs tandis que l'exportation baissait à 5 milliards 100.000.000 de francs.

Aussi la France s'est trouvée dans l'obligation de couvrir son passif par de l'or, des valeurs étrangères et par le crédit qu'elle avait chez ses principaux importateurs : l'Amérique et l'Angleterre.

Tous les hommes politiques et tous les économistes français considèrent depuis longtemps que la question la plus importante pour la politique économique de leur pays, est le développement aussi rapide que possible de l'exportation et la prompte diminution de l'importation des articles fabriqués, importation provenant surtout des pays dont la France est débitrice et dans lesquels le change lui est défavorable.

Aussi les premiers problèmes que la France doit résoudre sont l'augmentation de sa production intérieure, le raffermissement des marchés qu'elle possède à l'étranger, la recherche de nouveaux débouchés pour d'écoulement du surplus de sa production et l'assurance d'obtenir les matières premières nécessaires à son industrie (dans ses colonies ou dans les pays où le change lui est favorable).

*
* *

C'est sous cet angle que nous nous proposons d'aborder la question des relations futures entre l'Ukraine et la France.

Il n'est pas dans nos intentions de nous étendre longuement sur ce fait très connu que la dette russe est en grande partie placée en France. Disons cependant qu'à la fin de 1912, la Russie avait placé à l'étranger pour 5.400.000.000 de roubles de fonds d'Etat ou obligations garanties par l'Etat sur lesquels la part de la France était environ de 5.000.000.000 de roubles ou 13 à 14 milliards de francs. De plus, pendant la guerre, la France a encore crédité la Russie de sommes considérables.

En conséquence, succédant à la Russie pour une partie notable de sa dette, l'Ukraine se trouve être débitrice de la France pour une somme à débattre. D'autre part la plus grande partie des capitaux français placés dans les entreprises privées russes se trouvait en réalité engagée en Ukraine. En effet, c'est aux industries métallurgiques et minières que ces capitaux s'étaient particulièrement intéressés et le centre de ces industries est précisément l'Ukraine. Par exemple, le siège administratif du Syndicat Industriel du bassin minier

du Donetz était non à Kharkov, mais à Paris, tellement est grande l'influence des capitaux français dans l'industrie minière de ce bassin dont 95 % se trouvent en territoire ukrainien.

Du fait de cet endettement, l'Ukraine devra payer chaque année à la France, plus d'une centaine de millions de francs. Or, elle ne pourra régler cette dette qu'en augmentant ses exportations en France. De cette manière l'Ukraine aura le moyen de s'acquitter des intérêts de sa dette, et la France s'assurera les matières premières nécessaires à son industrie sans affaiblir son change. D'autre part l'industrie française trouvera en Ukraine un marché très avantageux pour écouler ses objets fabriqués qui lui permettront de payer en Ukraine l'excédent des matières premières si nécessaires à son industrie.

Telles sont les considérations générales qui doivent guider la France et l'Ukraine dans l'établissement de leurs rapports économiques. D'autant plus que la France a des intérêts plus considérables en Ukraine que dans toute autre partie de l'ancienne Russie et que la situation en Ukraine sur les bords de la mer Noire, non loin de la Méditerranée où la France possède une situation de premier ordre, est de nature à faciliter encore ces relations.

*
*
*

Mais examinons en détail les liens commerciaux qui peuvent exister entre la France et l'Ukraine.

Jusqu'à la guerre 1914-1918, le commerce franco-ukrainien ne pouvait avoir un développement très intensif en raison de la faiblesse générale des relations économiques entre la France et l'ancienne Russie. L'importation russe en France pour la période 1911-1913, s'élevait à une moyenne annuelle de 445.000.000 de francs alors que pendant le même laps de temps, l'importation française en Russie ne dépassait pas la somme annuelle de 150 millions.

Pour se faire une idée exacte de la place modeste du commerce français, et surtout de l'exportation française, sur le marché russe, il faut dire que pendant la même période l'importation allemande en Russie s'élevait à 1.488.000.000 de francs, c'est-à-dire dépassait de dix fois l'importation française. Jusqu'en 1914 la France, comme tous les autres pays de l'Entente avait abandonné le marché russe et par voie de conséquence, le marché ukrainien et l'avait laissé à la discrétion du commerce allemand.

Examinons quel fut le rôle de l'Ukraine dans les relations commerciales de la France avec l'ancien Empire russe!

En ne considérant que les neuf Gouvernements ukrainiens (*Kiev, Podolie, Volhynie, Tchernigov, Pollava, Kharkov, Kherson, Tauride et Ekaterinoslav*) sans la Galicie et le Kouban et en faisant abstraction de quelques fractions des provinces limitrophes qui appartiennent ethnographiquement à l'Ukraine, les exportations ont atteint 2 milliards de francs, la moitié des exportations de toute la Russie! Dans ce chiffre de 2 milliards de francs, nous comprenons les produits ukrainiens exportés dans les autres parties de l'ancien Empire russe. Ce chiffre seul suffit à montrer de quelle importance peut être la participation de l'Ukraine dans le commerce extérieur de la France.

Mais que l'Ukraine ait un grand rôle dans l'exportation des matières premières en France, le tableau suivant le montrera encore mieux.

Voici ce que l'Ukraine (les 9 gouvernements) a exporté annuellement en moyenne dans la période de 1909-1911 :

OBJETS EXPORTÉS	Valeur en francs
Céréales et autres produits agricoles....	1.000.000.000
Elevages (bétail, viande et sous-produits)	80.000.000
Volailles, œufs, etc.....	70.000.000
Sucre brut et raffiné.....	425.000.000
Fer, acier et produits ouvrés de fer (rails, poutres, tuyaux, tôles, etc.).....	200.000.000
Minerai de fer et manganèse.....	25.000.000
Charbon (1).....	100.000.000
Divers	40.000.000

Mais si l'on prend l'Ukraine dans son intégralité ethnographique, c'est-à-dire en y comprenant le Kouban, les parties ukrainiennes des gouvernements limitrophes de l'Est, et ainsi que la partie ukrainienne de la

(1) Nous prenons la partie du bassin du Donetz qui se trouve incluse dans les frontières ethnographiques de l'Ukraine, y compris le district de Taganrog.

Galicie et de la Bukovine, l'exportation des produits agricoles s'éleva à la valeur de 1.400.000.000 de francs pour 70.000.000 de quintaux. L'exportation des produits de l'élevage augmentera aussi du fait que les régions de l'Ukraine orientale exportent un grand nombre de têtes de bétail pour la boucherie, ainsi que des peaux et de la laine (on estime leur exportation annuelle 150.000 quintaux de laine, 60.000 têtes de gros bétail, 90.000 moutons et jusqu'à 100.000 quintaux de peaux). D'autres articles très importants viendront s'y ajouter : les pétroles de Galicie et du nord du Caucase, environ 20.000.000 de quintaux par an, et le tabac du Kouban.

A étudier la nomenclature précédente, il est facile de se rendre compte qu'une grande partie, sinon la totalité de certains articles importés de Russie en France venait de l'Ukraine.

Parmi les produits que la France recevait de la Russie, les plus importants, par leur valeur, sont sans contredit les céréales.

Celles importées en France de la Russie, atteignaient annuellement pour les années 1911-1913 le chiffre de 8.000.000 de quintaux, sur lesquels 3.000.000 de quintaux, il est vrai, étaient réexportés dans d'autres pays, principalement en Suisse. Quoiqu'il en soit, la France a consommé chaque année pour 100.000.000 francs de céréales russes, qui pour la plus grande partie venaient de l'Ukraine qui en produit le plus. Il était importé à Marseille via mer Noire.

La France importait de Russie une grande quantité d'œufs (pour une valeur de 20.000.000 de francs environ), des légumes secs, des pommes de terre et leurs farines (environ pour 10.000.000 de francs) et certaines années du sucre (en 1912, pour 24.000.000 de francs). Ce dernier article est incontestablement un produit ukrainien. Quant aux produits précédents, l'Ukraine les a fournis pour la plus grande partie, sinon la totalité.

La France a besoin de lin et de bois, et jusqu'à la veille de la guerre, elle en importait de Russie une grande quantité : 1.000.000 de quintaux de lin pour une valeur de 100.000.000 de francs et 1.000.000 de tonnes de bois, pour une valeur de 80.000.000 de francs. L'Ukraine n'a pu participer beaucoup à l'importation de ces deux articles qui proviennent du nord-ouest de la Russie, de la Lithuanie et de la Russie-Blanche. Toutefois l'Ukraine expédie en France du bois pour la menuiserie, tiré surtout des régions de la mer Noire et du nord du Caucase, qui, ethnographiquement, appartiennent à l'Ukraine.

La France importait encore de la Russie, en quantités considérables,

des produits miniers, comme le pétrole (environ 1.500.000 quintaux) et le manganèse. La plus grande partie de ces articles venait du Caucase, mais actuellement l'Ukraine peut prendre à ces exportations une assez grande part. En effet, elle occupe au point de vue de l'extraction du minerai de manganèse le troisième rang dans le monde, venant immédiatement après l'Inde et le Caucase. Quand elle aura réuni sous quelque forme que ce soit, tous les territoires ethniquement ukrainiens, comme la Galicie, le Kouban et les régions orientales, au nord du Caucase, l'Ukraine possédera deux grandes régions de terrains pétrolifères, d'où elle pourra extraire le pétrole dont la France aura besoin.

Mais il ne faut pas seulement considérer les produits que la France a jusqu'au moment de la guerre, importés de l'Ukraine en quantité considérable. Il a été dit précédemment que le marché ukrainien était entièrement ouvert à l'Allemagne pour l'exportation de ses articles ouvrés. Mais on peut en dire tout autant des matières premières nécessaires à l'industrie et dont l'Ukraine est extrêmement riche. Alors que la France importait chez elle avant la guerre beaucoup de peaux, de graines oléagineuses, de tabac, de graisses, l'Ukraine n'était appelée à lui fournir ces articles qu'en quantité presque insignifiante; par contre le marché allemand attirait à lui la presque totalité de ces richesses ukrainiennes.

Au cours de la guerre, la France a commencé à importer de grandes quantités d'autres produits de première nécessité comme la viande, l'alcool, le sucre. Or, l'Ukraine peut fournir ces produits le plus facilement du monde, d'autant mieux qu'une exportation intensive de ces articles est la condition d'un meilleur développement de l'agriculture en Ukraine. En ce qui concerne notamment l'élevage, les essais tentés avant la guerre ont montré avec quelle vigueur et quelle rapidité pouvait se développer l'exportation de ces produits.

Quant aux œufs et à la volaille, l'exportation en était parfaitement organisée déjà avant la guerre. Celle de la viande et du lard avait réalisé un progrès très remarquable, ainsi que le prouve l'augmentation rapide des expéditions de lard en Angleterre. Pour obtenir de bons résultats, il suffit de prendre une initiative dans ce sens, mettre sur pied une bonne organisation, fournir aux paysans ukrainiens une installation technique et de bons reproducteurs et organiser des moyens de transports maritimes spéciaux (frigorifiques, etc ..).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'exportation actuellement possible et nous avons essayé de démontrer que le développement de cette expor-

tation était aussi favorable à la France qu'à l'Ukraine, cette dernière pouvant ainsi assurer le paiement des dettes qu'elle avait contractées en succédant à la Russie et la France s'assurant un marché plus avantageux que celui de l'Amérique pour les produits bruts nécessaires à son industrie.

*
* *

Examinons maintenant quel rôle peut jouer l'Ukraine comme marché d'écoulement pour les produits français.

Avant la guerre, l'exportation de la France dans les limites de l'ancien Empire russe était, nous l'avons dit, tout à fait insignifiante, et, circonstance curieuse, ne portait pas principalement sur les articles fabriqués.

Elle s'élevait pour la période de 1911 à 1913 à une valeur annuelle de 150.000.000 de francs. Sur ce total, les objets fabriqués comptaient pour 23.000.000 de francs soit 15 % de l'importation de la France; les denrées alimentaires pour 38.000.000 de francs (25 %) dont 27.000.000 en vins, cognacs et liqueurs. Le reste (90.000.000 de francs ou 60 %) provenait de l'importation des produits bruts nécessaires à l'industrie russe : laine (48 millions de francs), soie brute ou grège (4.000.000 de francs), écorce de chêne liège (3.000.000 de francs), résine, colophane, etc... N'est-ce pas un fait étrange que l'exportation française dans un pays aussi peu industriel que la Russie, soit de 15 % pour les articles fabriqués et de plus 50 % pour les matières premières, alors que l'exportation des objets fabriqués forme plus de 50 % de la totalité de l'exportation française?

Parmi les articles importés de France, les plus importants sont les automobiles, les moteurs à gaz et à pétrole, les aéroplanes et leurs moteurs, quelques instruments et appareils de l'industrie mécanique, mais ces articles sont importés en quantité minime, puisque la valeur totale de l'importation française des produits mécaniques pour la Russie est de 12.000.000 de francs. La France expédie aussi en Russie des étoffes de soie, de coton, de lin ainsi que des dentelles, du linge, de la confection; le tout en général de qualité supérieure, mais en quantités très faibles, leur valeur globale ne dépassant pas 10.000.000 de francs. Ajoutons à cela quelques articles de parfumerie et des produits pharmaceutiques.

Ce faible développement de l'importation française en Russie tient à deux causes : la concurrence de l'Allemagne et le tarif douanier très élevé que la Russie imposait à tous les articles fabriqués venant de l'étranger.

Voilà pourquoi l'importation française en Russie et, par conséquent en Ukraine, a été si réduite, même en ce qui concerne les articles dans la fabrication desquels la France tient le premier rang. On aura une idée des importations que la France pourrait faire en Ukraine, en étudiant l'importation totale pour 1909-1911, des neuf gouvernements ukrainiens non compris la Galicie et les régions orientales. Dans ces chiffres figurent aussi les importations en Ukraine provenant de Russie, de Pologne et des autres parties de l'ancien Empire russe.

ARTICLES IMPORTES	VALEUR
Tissus divers (coton, laine, lin, soie, vêtements, linge).....	670.000.000
Cuir et objets en cuir.....	60-70.000.000
Fils divers.....	65.000.000
Machines, appareils et instruments....	50.000.000
Produits chimiques.....	20.000.000
Cuivre	16.000.000
Engrais chimiques.....	15.000.000
Pétrole, naphte et huiles à machines (1)	60.000.000
Bois	30.000.000
<i>Denrées alimentaires :</i>	
a) Poissons	90.000.000
b) Produits coloniaux (thé, café, cacao, épicerie)	60.000.000
c) Vins, spiritueux.....	30.000.000
d) Huile végétale.....	30.000.000

Ce tableau montre combien la France a peu utilisé le marché ukrainien. En effet, alors que les produits de l'industrie textile forment 50 % de toute l'importation ukrainienne et atteignent la somme de près de 700 millions de francs (prix d'avant-guerre), la France n'en expédiait dans toute la

(1) Cette importation de pétrole étranger s'explique par le fait que dans ce tableau ne sont pas comprises : la Galicie et les régions orientales de l'Ukraine, grandes productrices et exportatrices de pétrole.

Russie que pour 10.000.000. L'Ukraine achetait la plupart des produits textiles dont elle avait besoin à la Grande-Russie et à la Pologne qui ont conquis son marché, grâce au système protectionniste du gouvernement de Moscou. Le reste, elle le faisait venir d'Allemagne et en quantité peu considérable d'Angleterre.

Mais l'Ukraine n'a jamais tiré aucun avantage de ce système protectionniste au moins pour l'industrie textile; d'abord son industrie textile n'a pas reçu à l'origine le développement nécessaire à ses besoins, ensuite, l'industrie de la région de Moscou a toujours été soutenue par le Gouvernement Central dans la concurrence qu'elle faisait aux industries des autres régions de l'ancien Empire russe. Il est donc évident que l'Ukraine devenue Etat indépendant ne favorisera ni l'industrie moscoviste, ni l'industrie polonaise puisqu'elle ne bénéficie d'aucun avantage en employant ce système. Sans doute, sa politique économique l'amènera à protéger son industrie locale, mais elle n'aura aucune raison de traiter la Pologne et la Grande-Russie en nations favorisées au détriment de la France et de l'Angleterre. Et il en sera ainsi non seulement pour l'industrie textile mais également pour toutes les autres industries.

Dans ces conditions, l'Ukraine peut devenir un marché très important et très vaste pour plusieurs branches du commerce extérieur français. Il est certain qu'en tout temps l'industrie française de la soie pourra concurrencer celle de Moscou et quand les manufactures de laine et coton du nord de la France reprendront leur activité, l'Ukraine leur demandera énormément de tissus. Les articles en cuir pourront être écoulés sur le marché ukrainien en quantité aussi considérable que l'on voudra et pourront arriver à concurrencer les articles polonais et allemands que l'Ukraine achetait avant la guerre.

Quant aux produits des industries métallurgiques, mécaniques, etc., c'est-à-dire : machines, automobiles, instruments, appareils, la France qui est en ce moment à cet égard en train d'élargir sa base de production trouvera le marché ukrainien largement ouvert. Mais, avant toute chose, qu'elle intensifie l'envoi des articles qu'elle expédiait sur ce marché avant la guerre : des automobiles, moteurs à gaz et à pétrole, etc., ce qui n'empêchera pas aux autres produits et articles français de trouver de larges débouchés. L'Ukraine fabrique en quantités assez considérables les machines agricoles, mais principalement les modèles les plus simples. Les machines compliquées sont importées dans une très large mesure de l'étranger. *C'est pourquoi la France qui, à l'heure actuelle, démobilise son industrie*

mécanique pour l'affecter à la construction de machines agricoles écoulera facilement en Ukraine des locomobiles à vapeur et à pétrole, des tracteurs pour motoculture, des charrues mécaniques, des moissonneuses, des batteuses, des moissonneuses-lieuses, etc... Toutes ces machines venaient avant la guerre de l'Allemagne et des Etats-Unis; il faut maintenant que la France prenne sur ce marché la place qui revient à son industrie mécanique développée.

Pendant la guerre, l'industrie chimique française a réalisé de grands progrès et peut, dès maintenant, concurrencer très avantageusement l'Allemagne qui fournissait à l'Ukraine presque le total des produits chimiques dont elle avait besoin.

L'Ukraine offre un débouché facile et largement ouvert à tous les produits de l'industrie du caoutchouc, car elle n'a pas encore travaillé dans ce sens, tributaire qu'elle était, du fait du système protectionniste russe, de Moscou et des régions baltiques.

En même temps que les objets ouvrés, la France peut écouler en Ukraine d'autres articles et particulièrement certaines denrées alimentaires et des produits coloniaux. Ses vins sont assurés du même accueil qu'avant la guerre, de même que ses huiles d'olive.

*
**

En définitive, l'Ukraine offre aux articles français un marché aussi avantageux qu'étendu, si la France veut bien faire montre d'initiative, d'énergie et d'esprit d'organisation.

Il est certain que l'Ukraine pouvant disposer d'elle-même saura développer son industrie. Mais l'importation française n'en sera pas diminuée de ce fait, car alors il s'organisera une certaine division du travail. L'Ukraine est avantageusement douée pour développer sa grosse industrie, celle des objets semi-ouvrés, et celle de tous les produits simples. L'industrie française, au contraire, a toujours été renommée pour le fini de ses articles, à la fabrication desquels une culture industrielle très développée est nécessaire. Or, pour acquérir cette culture, il faut de nombreuses années. L'Ukraine ne peut donc remplacer de longtemps les articles de fabrication française. Au contraire, le développement de la grosse industrie ukrainienne amènera celle-ci à rechercher davantage et en plus grandes proportions les articles de finesse et de précision de l'industrie mécanique française. D'autre part, le rétablissement et le développement de l'industrie

ukrainienne rendront possible pour la France l'utilisation plus rapide et plus avantageuse des nombreux capitaux français placés dans les industries ukrainiennes et dans ses chemins de fer.

Le retrait de l'Ukraine de l'immense chaos dans lequel est plongée toute l'ancienne Russie (personne ne sachant quand cet état de choses prendra fin), la reprise de son activité industrielle et économique (activité qui recommencera le jour où une organisation sera faite et des rapports commerciaux rétablis), son ravitaillement immédiat : tout cela résoudra favorablement pour la France la question du paiement des intérêts de la dette russe que l'Ukraine accepte ainsi qu'il a été dit précédemment, pour une quotité à établir.

L'Ukraine indépendante concentrerait tous ses efforts à retrouver sa prospérité économique et, sa position rafferme, elle n'éprouverait aucune difficulté à tenir ses engagements à l'égard de la France, et à rassurer l'épargne française placée dans l'ancien Empire russe.

La France doit donc, dans son propre intérêt, aider ce nouvel Etat dans ses premiers pas et le meilleur moyen de lui venir en aide, c'est, aussitôt que l'ordre y sera rétabli, de nouer avec lui des relations diplomatiques, économiques et commerciales qui devront être étroites et suivies. Ces relations auront un double effet : pour la France, elles développeront le champ de ses importations; pour l'Ukraine, elles aideront à la renaissance économique et au bien-être de son peuple.

Il est tout à fait nécessaire que le Gouvernement, les financiers, les industriels et les commerçants français entre résolument et définitivement dans cette voie. Tout retard mettrait l'Ukraine dans une situation de plus en plus précaire, mais aussi affaiblirait la position de la France dans l'Ukraine future, puisque tout son territoire serait laissé à l'activité des autres pays.

Il n'en peut être ainsi. Les relations financières qui ont existé entre la France et l'ancien Empire russe, exigent que la Grande République latine prenne une part active dans l'organisation politique et économique de la République indépendante ukrainienne.

15
6
90
33
80
90
293 (300)

Imp. ROBINER-HOUTAIN, 17, rue Littré, Paris VI.
